

## Conseil Municipal du Jeudi 21 décembre 2023 à 20h00

### Délibération N° 2023/063

Date de la convocation : 14 décembre 2023

Conseillers en exercice : 25

Conseillers présents : 20

Représentés : 4

Présents : Sylvie LAROCHE, Claude HAMEL, Michel BOUTEILLER, Béatrice NUGEYRE, Laurent MARCHESI, Marie-Pierre PADULAZZI, Eric MAUR, Sophie PAIN, Pierre PELTIER, Odile BREANT, Brigitte MOREL, Isabelle GUGUMUS, Philippe RIVES, Pierre-Alain HIRSCH, Alexis LEON, Dior DEMEULENAERESSE, Hakim GIBERT, Olivier ARTHUR, Gwenaël MAGNANT, Kenan KOC.

Absents excusés : Hélène CHARVET procuration à Eric MAUR, Caroline GARRIGUES procuration à Béatrice NUGEYRE, François NICOLAS procuration à Sylvie LAROCHE, Caroline CLAVÉ procuration à Claude HAMEL, Marie DOINEL

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Olivier ARTHUR

### OBJET : DELIMITATION DES ZONES ESPACE SANS TABAC

Madame la Maire rappelle la convention à intervenir entre la Ville d'Isneauville et le comité de Seine-Maritime de la Ligue Nationale de lutte contre le Cancer pour la désignation des zones « espace sans tabac » et la nécessité de délibérer sur le choix de ces espaces.

La commission action sociale a travaillé sur le sujet et propose les lieux suivants :

- Abords de l'école maternelle Jules Verne Rue du Mont Roty
- Abords de l'école élémentaire George Sand Place de l'Eglise
- Abords et enceinte du Centre Sportif du Cheval Rouge

Le Conseil Municipal, DECIDE, à l'unanimité

1 – de définir les espaces sans tabac désignés ci-dessus,

2 – autorise Madame la Maire à signer la convention entre la Ville d'Isneauville et le comité de Seine-Maritime de la Ligue Nationale de Lutte contre le Cancer ci-annexée,

3 – autorise Madame la Maire à signer l'arrêté d'implantation des zones « espace sans tabac »

Pour copie conforme,



Le secrétaire de séance,  
Conseiller municipal,

Olivier ARTHUR



La Maire,

Sylvie LAROCHE

Transmis en Préfecture : 22 décembre 2023

Affichage : 22 décembre 2023